

L'abolition du salariat est-elle vraiment si utopique ?

par Roland Laffitte¹

mise en ligne le 23 juin 2020,
dernière mise jour le 24 juin 2020, 15 h 10.

Il arrive qu'un éclair puissant illumine soudain la nuit, jetant une lumière crue sur un paysage que nos yeux avaient du mal à distinguer et où nous cherchons notre voie à tâtons. De même, certains événements d'importance jouent le même rôle en révélant brutalement la marche de la société. La crise sanitaire du Coronavirus est un de ces événements qui nous invite à lire les forces qui travaillent la société et préparent son avenir. Parlons ainsi d'« abolition de l'exploitation de l'homme par l'homme » et d'« abolition du salariat », mots d'ordre qui ont accompagné l'aube du mouvement ouvrier et socialiste et sur lesquels le « socialisme réel » de la Russie stalinienne a jeté une ombre noire. Ne reviendraient-ils pas à l'ordre du jour ?

Naissance de la revendication

Robert Owen montrait les limites de la philanthropie qu'il avait pratiquée dans l'usine de New Lanark de 1800 à 1817 pour prôner le système coopératif. L'existence qu'il avait faite à ses

¹ Tout ma reconnaissance à Christian Velpy et à Naïma Lefkir-Laffitte qui ont apporté leur contribution à ce texte par leur relecture et leurs corrections.

ouvriers, et qui était alors enviables pour les travailleurs de usines concurrentes, était pour lui loin de celle qui sied à la dignité d'homme : « Les gens, constatait-il, étaient des esclaves à ma merci, susceptibles à tout moment d'être licenciés ; et sachant que, dans ce cas, ils devraient entrer dans la misère, par rapport au bonheur si limité dont ils jouissaient pour l'instant »². En exposant la doctrine de leur maître, les héritiers de Saint-Simon retraçaient en 1828 l'histoire de la « transformation successive de l'exploitation de l'homme par l'homme » dont la dernière forme, après l'esclave et le serf, est le travailleur salarié³.

En 1842, l'ex-saint-simonien et ex-fouriériste Constantin Pecqueur cherchait à résumer les doctrines d'émancipation de la classe ouvrière : « *Louer son travail*, c'est commencer son esclavage.[...] *le travail c'est l'homme* »⁴. Il montrait les limites des systèmes coopératifs à la suite d'Owen et phalanstérien à celle de Fourier, d'où découlera ensuite le mutualisme de Proudhon, pour prôner, à l'instar des Saint-Simoniens, l'association par l'« expropriation des instruments de travail » et leur « socialisation »⁵.

² *The Revolution in the Mind and Practice of the Human Race, or The Coming change from irrationality to rationality*, London : Effingham Wilson, 1849, 21.

³ Voir Prosper Enfantin et autres, « Doctrine de Saint-Simon. Première année. Exposition », Paris : au Bureau de l'Organisateur, 1829, 101-112.

⁴ Camille Pecqueur, *Théorie nouvelle d'économie sociale et politique, ou Études sur l'organisation des sociétés*, Paris : Capelle, 1842, 411-412.

⁵ *Ibid.*, 436 et 440.

Karl Marx et Friedrich Engels reprirent ces propositions en 1848 en montrant que capital et salariat sont les deux termes indissociables dans un rapport social déterminé, historiquement circonscrit et donc dépassable. Ainsi écrivaient-ils dans le *Manifeste du Parti communiste* : « L'existence et la domination de la classe bourgeoise ont pour condition essentielle l'accumulation de la richesse aux mains des particuliers, la formation et l'accroissement du capital ; la condition d'existence du capital, c'est le salariat. Le salariat repose exclusivement sur la concurrence des ouvriers entre eux⁶ ». Et ils firent valoir ce point de vue dans l'Association internationale des travailleurs, créée à Londres en 1864.

La revendication de l'abolition en France⁷

En France, côté politique, le Parti ouvrier de Jules Guesde, dans les rangs desquels militent Paul Lafargue et Charles Longuet, tous deux gendres de Marx et qui a participé à l'élaboration de son programme, se contente de parler, dans ses statuts de 1893, d'« appropriation collective » des « moyens de production »⁸. La résolution commune des organisations socialistes de 1905, donne ensuite pour but au Parti socialiste, « de socialiser les

⁶ Karl Marx et Friedrich Engels, *Manifeste du Parti communiste*, 1848, traduction française de Laura Lafargue dans *La France socialiste*, Paris : F. Fetscherin et Chuit, 1886, 317 (en ligne sur *Wikisource*).

⁷ La même étude peut être faite pour d'autres pays, et j'en laisse le soin à d'autres.

⁸ Voir le *Programme du Parti ouvrier français*, 1880, sur le site *Marxists.org*.

moyens de production et d'échange, c'est-à-dire de transformer la société capitaliste en une société collectiviste ou communiste, et pour moyen l'organisation économique et politique du prolétariat⁹ ». Notons que l'Internationale ouvrière, qui prend le relais de l'AIT au Congrès de Paris en 1889, reconduit sa proposition quant aux buts du mouvement socialiste, et que l'Internationale communiste à son tour fait e même en 1920¹⁰, bien qu'il soit clair que, revendiquant intégralement la pensée de Marx, cette dernière adhère pleinement à ses formulations en matière d'abolition du couple capital / salariat. Ainsi qualifie-t-on, lors du Congrès de fondation de la III^e Internationale, de « duperie la dissimulation de l'esclavage du salariat », de « déformation de la vérité aux yeux des travailleurs¹¹ ».

Côté syndical, la CGT définit ainsi le but de l'organisation syndicale lors de sa fondation au congrès de Limoges en 1895 : « La Confédération générale du travail a exclusivement pour objet d'unir, sur le terrain économique et dans des liens d'étroite solidarité, les travailleurs en lutte pour leur émancipation

⁹ Voir SFIO, *Déclaration de principes* de 1905, sur le site *Marxists.org*.

¹⁰ Voir « Statuts de l'Internationale communiste », dans *Statuts & résolutions de l'Internationale communiste adoptés par le deuxième congrès de l'Internationale communiste, Petrograd-Moscou, 19 juillet-7 août 1920*, Paris : Bibliothèque communiste, 1920, 117. On retrouve ces statuts sous le titre II^e Congrès de l'I.C., juillet 1920, *Statuts de l'Internationale communiste*, sur le site *Marxists.org*.

¹¹ Voir « Les tâches principales de l'Internationale communiste », dans *Statuts & résolutions de l'Internationale communiste, ibid.*, 9-10.

intégrale¹². » Et il faut attendre le Congrès d'Amiens en 1906 pour que la CGT parle expressément d'abolition du salariat.

Au fil de la discussion, le guesdiste Victor Renard avance bien cette formule ; puis l'anarchiste Charles Dhooghe, secrétaire de l'organisation, parle du travail salarié, dont il revendique la suppression comme « dernier esclavage » ; enfin le président, Louis Niel, qui se définit comme syndicaliste révolutionnaire, demande « la suppression du salariat et du patronat »¹³, tandis que le socialiste Jean Parvy considère cette proposition comme exclusiviste, du fait que « la disparition du salariat n'est pas l'opinion de tous les syndiqués ». En conclusion, tout en proclamant, comme on sait, son indépendance vis-à-vis de tous les partis politiques, le Congrès d'Amiens annonce, dans le premier paragraphe de sa *Charte* : « La CGT regroupe, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat¹⁴. »

On voit que, depuis Owen en passant par Marx, un siècle de discussions a mené à l'éclaircissement des buts du mouvement ouvrier et socialiste. Ces buts sont clairs, et acceptés de façon très large en dehors même du courant marxiste où l'on est tenté

¹² Voir les *Statuts adoptés au congrès constitutif de Limoges*, 1895, sur le site *Marxists.org*.

¹³ Confédération Générale du Travail, *Congrès d'Amiens sur les rapports entre les Syndicats et les Partis politiques*, séances des 11, 12 et 13 octobre (au soir) 1906, sur le site *Marxists.org*.

¹⁴ Confédération Générale du Travail, *Charte d'Amiens*, adoptée le 13 octobre 1906 par 830 voix contre 8 et 1 abstention, sur le site *Marxists.org*.

de l'enfermer. Il s'agit de l'abolition du rapport salariat / capital, comme forme historique de l'asservissement des travailleurs, de l'exploitation de l'homme par l'homme, ou, ce qui n'est qu'un synonyme polémique de ces expressions, de l'« esclavage moderne ».

Évolution de la condition des travailleurs salariés au XX^e siècle

Avec le développement du capitalisme, le salariat s'est considérablement développé à l'échelle du monde. Le nombre de salariés qui s'élevait en 2000, à 44 % d'une population active de 2,4 milliards, atteint aujourd'hui, en 2020, 54 % d'une population active de 3,5 milliards. Il s'est donc accru en 20 ans de 900 millions de femmes et d'hommes, ce qui donne une progression de 37,5 %. Le salariat a donc le vent en poupe¹⁵.

Les conditions de travail dans les pays dits émergents subissent, du fait de l'introduction de ces derniers sur des marchés déjà occupés par les pays de capitalisme ancien, une compression draconienne des conditions de vie et de travail des grandes masses ouvrières, comparables à celles du temps de la révolution industrielle en Europe. On relève ce qui suit, dans un travail effectué par le Collectif *Intercoll* : « Suite à de très nombreuses émeutes de paysans et d'ouvriers, surexploités, non

¹⁵ Voir Cristakis Georgiou, « Le salariat, une classe mondiale en expansion », sur le site de la Gauche démocratique et sociale, le 07/10/2018. Référence est faite au site <https://databank.banquemondiale.org/home.aspx>. Tous les chiffres sont ici ramenés à la période 1990-2020.

payés ou avec retard, refusant les conditions de travail indignes imposées, le gouvernement la Chine a joué la carte de l'apaisement craignant que ces "explosions de colère" ne suscitent des formes organisationnelles indépendantes, non acceptables par le gouvernement¹⁶. » Or il s'agit d'un pays où la croissance a atteint, ces trente dernières années, des taux prodigieux. Les autres pays au capitalisme récent sont donc en général moins bien lotis : songez au sort des habitants des favelas de Rio, des bidonvilles de Calcutta ou des banlieues du Caire ou de Dakar ! très, très souvent, les conditions de travail et de vie des masses laborieuses nous plongent dans l'univers de Charles Dickens.

Réciproquement, la situation des classes salariées se dégrade depuis 1975 dans les vieux pays capitalistes d'Europe, Russie comprise, et d'Amérique du nord. Notons qu'en France, le processus a été retardé par la politique à contretemps du gouvernement Mitterrand-Mauroy et n'a véritablement commencé qu'en 1984, mais le résultat est le même.

On peut mesurer ce phénomène à plusieurs critères. Prenons par exemple la part de ce qu'on appelle, dans la théorie libérale, la part des salaires dans la richesse produite¹⁷. Les diverses évaluations, du fait de la gamme des notions utilisées, donnent une diminution de la part salariale allant de 12 à 15 points de la richesse produite. Cela veut dire que, réciproquement, la part

¹⁶ Pierre Beaudet et Gustave Massiah, « Les pays "émergents", la mondialisation et l'altermondialisation », article mis en ligne le 15/07/2015 sur le site *Intercoll.net*.

¹⁷ Voir plus loin, pages 14-17.

dévolue au capital s'est accrue de 25 à 33 %¹⁸. Cette donnée n'est pas une simple statistique : elle traduit un rapport social profondément dégradé entre le travail et le capital, du fait de la charge plus grande dans la société, sous forme de capital et d'État, pesant sur les épaules des travailleurs salariés.

On peut voir une illustration de ce phénomène dans le développement des forces de l'ordre en France. Les effectifs du secteur appelé « sécurité » s'élèvent de nos jours à 450 000 personnes. En détail : 150 000 policiers nationaux et 20 000 municipaux, 100 000 gendarmes et 180 000 agents de sécurité privés, et forment un « continuum de sécurité ». Or ce nombre a augmenté de 2002 à 2018 de 47 % alors que la richesse nationale évaluée en monnaie constante ne s'est accrue dans la même période que de 12 %, bien moins donc que le pouvoir d'achat des salariés ouvriers et employés durant la même période. Mais ce n'est qu'une apparence statistique. Du fait de l'inégalité des revenus qui s'est accrue pendant cette période et de la progression des dépenses contraintes ou pré-engagées, qui sont incompressibles comme le loyer – qui peut de nos jours se passer de produits nouveaux comme un ordinateur ou un téléphone multifonctions ? –, les ressources réellement disponibles des classes populaires s'est réduit comme peau de chagrin. On connaît le slogan : classes laborieuses, classes dangereuses ! Le

¹⁸ Ainsi, selon la CGT, les salaires, qui comptaient 72 % du PIB en 1975, ont vu leur part tomber à moins de 63 % en 2017, « Où sont passés les salariés dans la répartition des richesses créées ? » sur le site de la CGT, le 16/05/2018. Mais la diminution est bien plus accusée aux États-Unis.

poids des forces de l'ordre sur les classes populaires n'a jamais été aussi grand.

Voici donc que les concessions qu'on dû accorder les classes dirigeantes aux classes salariées, en gros de 1890 à 1975, en passant sur la période 1939-1945, sont régulièrement reprises, ce qui se traduit par un grignotage du droit du travail et le développement de formes de travail précaire, dont celle qui se cache derrière la fiction des autoentrepreneurs. Ceci en résultat de la combinaison de plusieurs facteurs :

1. la concurrence des industries des pays nouvellement capitalistes dans la cadre de l'accentuation de la mondialisation par l'achèvement d'un marché planétaire global. Celui-ci s'accompagne de surcroît d'un décloisonnement radical de tous marchés, commerciaux et industriels, fonciers et bancaires, accompagné d'un gonflement sans précédent des produits dérivés, purement spéculatifs. Cela entraîne la restructuration continuelle des activités dans une économie de casino en bouleversement constant, pratiquant refontes industrielles et financières sans répit, et délocalisations massives incessantes. Il s'en suit une concurrence accrue entre les salariés. Un exemple en est donné en Europe même par une législation sur les travailleurs détachés permettant aux entreprises d'engager des salariés payés selon les règles de pays à moindre salaire, direct et indirect.

2. la fin de la peur des classes dominantes qui, devant les risques révolutionnaires au lendemain de la Première Guerre mondiale, avaient dû accorder des concessions sérieuses aux classes ouvrières. Par exemple en France, le passage brutal de la journée

de 10 heures et demi à celle de 8 heures en 1919, puis la semaine de 40 heures en 1936. Peur dont elles se prévinrent par les mesures sociales massives du Second après-guerre. Le danger passé, nous avons, de façon concomitante, le retour de l'arrogance de ces classes dominantes, surtout après la fin du mythe du « socialisme réel », qui marquait en 1989 la victoire pleine et entière du capitalisme libéral comme doctrine, en d'autres termes la prétendue « fin de l'histoire » sous la forme de l'idéologie de « la démocratie de marché ».

3. la fin de la période où les grandes puissances impérialistes pouvaient associer, grâce à la corruption sociale de leurs dirigeants chefs, de larges parties des classes ouvrières par leur association à l'exploitation des colonies. Rappelons-nous les théories définies comme « impérialistes » par leurs auteurs eux-mêmes, aussi bien Jules Ferry en France que Benjamin Disraeli en Grand Bretagne. Ernest Renan en dévoile la motivation quand il écrit : « La colonisation en grand est une nécessité politique tout à fait de premier ordre. Une nation qui ne colonise pas est irrévocablement vouée au socialisme, à la guerre du riche et du pauvre », accompagné de ce commentaire : « L'Angleterre pratique ce genre de colonisation dans l'Inde, au grand avantage de l'Inde, de l'humanité en général, et à son propre avantage¹⁹ ». Je laisse au lecteur le soin d'apprécier cette pensée.

4. l'impuissance et la stérilisation des luttes ouvrières par le réformisme ouvrier dans son double aspect :

¹⁹ Ernest Renan, *La réforme intellectuelle et morale*, Paris : Michel-Lévy frères, 1871, 92.

a. l'aspect politique, avec sa soumission au cadre national notamment dans les deux unions sacrées des deux grandes guerres mondiales. Le Parti socialiste accepta l'entrée d'Alexandre Millerand au gouvernement de Pierre Waldeck Rousseau où il y mena un grand train de « réformes ouvrières ». Notons que, trente ans après la Commune de Paris, cette participation fut promue par les courants réformistes qui, comme le Possibiliste Paul Brousse, prônaient « l'émancipation des travailleurs », de façon pacifique et gradualiste, et contre le courant guesdiste, qui dénonçait la coexistence dans un gouvernement où figurait aussi le général-marquis Gaston de Galliffet, surnommé le « massacreur de la Commune ». En conséquence de ces débats agités, la participation fut, de façon hypocrite, autorisée par le Parti socialiste « à titre personnel » et « sans engager sa responsabilité » ! Peu de temps après, malgré leur opposition à la Guerre comme celle de Jean Jaurès, les dirigeants du Parti socialiste en vinrent, à l'instar de Jean Allemane, à défendre l'idée de la participation des ouvriers à la défense nationale. Il n'a pas fallu au Parti communiste, créé en 1920, quinze ans pour aboutir, sous prétexte de défense l'Union soviétique, à des résultats comparables.

b. l'aspect social, dans un long processus qui s'est déroulé en substituant à la tâche de renforcer les rangs des travailleurs pour éviter la concurrence entre eux, par une négociation prétendue pour le partage de la richesse créée, et cela sur deux plans :

* au plan national où les grandes confédérations se sont mises à suivre l'exemple du mouvement syndical chrétien né sous l'impulsion de l'Église catholique et de l'encyclique *Rerum*

novarum du pape Léon XIII en 1891, dans le but de ne pas laisser le monopole de l'organisation des travailleurs au Socialistes, lesquels « pour guérir ce mal, poussent à la haine jalouse des pauvres contre les riches » et appelle les patrons « à donner à chacun le salaire qui convient »²⁰. Dans ce procès involutif, elles se sont progressivement transformées, sous l'idée trompeuse de négociation devenue un but en soi au détriment de ses résultats, en appendices plus ou moins contestataires de l'administration de l'État, et sont d'ailleurs subventionnées par lui, ce qui, on peut aisément le comprendre, ne va pas sans contrepartie.

* au plan territorial, où elles ont progressivement substitué, à l'instar des syndicats maison, à l'organisation et la lutte collective à l'échelle locale, la dépendance du sort des salariés à celui de leur entreprise, le grand tournant ayant ici été opéré en 1945 avec les comités d'entreprise. L'ordonnance du 22 février de cette année exposait « la nécessité d'associer les travailleurs à la direction de l'économie et à la gestion des entreprises », ce qui n'empêcha pas les syndicats, CGT comprise, de crier qu'on leur donnait trop peu en matière de gestion.

La CGT abandonne l'abolition du salariat

Cette évolution funeste, scandée par les grandes crises sociales qui l'ont accélérée et révélée, s'est accompagnée du point de vue théorique de la fin de la revendication de l'abolition du salariat,

²⁰ Léon XIII, *Rerum novarum*, Ernest Renan, *La réforme intellectuelle et morale*, Paris : Michel-Lévy frères, 1871, 92.

et donc du capitalisme. Ce processus s'est formellement achevé en 1995 avec le 45^e Congrès de la CGT, qui substituait à l'objectif du Congrès d'Amiens, « la disparition du salariat et du patronat », la formule vague de « société démocratique, libérée de l'exploitation capitaliste et des autres formes d'exploitation et de domination²¹ ». Cela ne faisait que confirmer un changement de pratiques déjà engagées à l'échelle confédérale depuis 1936, et successivement renforcées en 1945, en 1968 et 1982. La CGT se croira obligée de préciser, lors du Congrès de Marseille en 2016 : « Prenant en compte l'antagonisme fondamental et les conflits d'intérêts entre salariés et patronat, entre besoins et profits, elle combat l'exploitation capitaliste et toutes les formes d'exploitation du salariat. C'est ce qui fonde son caractère de masse et de classe²². »

Selon ces termes, le salariat n'est plus la forme d'asservissement et d'exploitation inséparable du capitalisme, mais un statut juridique anodin, qui doit être désormais débarrassé de « l'exploitation capitaliste et toutes les formes d'exploitation » qu'il contient. Trêve de palinodies verbales. Le fond de la question est qu'il n'est plus question de « rupture avec le capitalisme » – formule adoptée par François Mitterrand qui s'y entendait mieux que personne en concessions purement verbales –, qu'on prétend le domestiquer par une dite « société démocratique », l'exploitation capitaliste se définissant, en

²¹ Confédération Générale du Travail, *Statuts au 45^e congrès de la CGT*, Montreuil, 3-8 décembre 1995, sur le site *cgtservices publics*.

²² Confédération Générale du Travail, *Statuts au 51^e congrès de la CGT*, Marseille, 18-22 avril 2016, sur le site *cgt.fr*.

suivant langue commune, comme un simple excès de pression sur le salarié qui, sans cet abus, ne serait donc plus exploité. Le salaire n'est plus « homicide » comme l'affirmait Constantin Pecqueur, le salarié n'est plus « esclave », à la merci de l'employeur, comme l'affirmait Robert Owen. Même si le travailleur se place, par le prétendu « contrat de travail » conclu « librement », sous l'autorité exclusive du patron, ce que le droit appelle pudiquement « lien de subordination ». On en retourne à la devise du « salaire normal pour une journée de travail normale », que Marx qualifiait en 1865, devant l'Association internationale des Travailleurs de « conservatrice »²³.

La définition que donne désormais la CGT du salaire hésite, dans le même document, entre « le paiement de la force de travail », formule des plus vagues qui cache en fait la seconde : ce qui « est dû par l'employeur en paiement du travail effectué²⁴ ». Or celle-ci reprend textuellement la définition du Code du travail, selon lequel, le salaire « constitue une rémunération » payée « par l'employeur au salarié en raison de l'emploi de ce dernier²⁵. » Et le droit du travail lui-même calque sa définition sur celle qu'a donnée Adam Smith en 1776. Selon le père de l'économie politique, « Salaire, profit et rente sont les trois sources primitives de tout revenu, aussi bien que de toute

²³ Karl Marx, *Salaires, prix, profits*, Paris : V. Giard et E. Brière, 1912, en ligne sur *Wikisource*, section XIV, 100.

²⁴ CGT, « Fiche n° 12 : droit au salaire », dans *Repères revendicatifs*, février 2018, sur le site *cgt.fr*.

²⁵ Code du travail, Article L3221-3, sur le site *Légifrance*.

valeur échangeable²⁶. » À partir de là s'est développé, notamment avec la formalisation de David Ricardo une théorie de la répartition des revenus, selon laquelle il existe trois facteurs de production qui correspondent à trois classes sociales, les propriétaires fonciers, les capitalistes et les ouvriers, qui se répartissent, de façon plus ou moins conviviale, la richesse produite selon leurs contributions respectives.

Avec Smith et Ricardo, on s'intéressait à ce qui expliquait la richesse, à sa nature. Mais les économistes de la société moderne ont été rendus méfiants. Déjà Ricardo déduisait de cette recherche que la rente foncière, comme revenu de la propriété de la terre, devait être supprimée pour le bien du développement de l'industrie : atteinte insupportable à la propriété et donc à l'ordre social ! Puis Marx, encouragé par cette hardiesse de l'économie politique officielle, s'est cru obligé d'affirmer que non seulement la rente foncière devait être supprimée, mais aussi le capital, dont l'accumulation s'opère par non-paiement du travail des salariés et devait être remis à la société entière, ce qui signifiait l'abolition du salariat et du capital. Le mieux était donc d'éviter de s'interroger sur le couple valeur d'usage (hermétique à toute comptabilité) / valeur d'échange, donc à la

²⁶ Adam Smith, *Richesse des nations*, traduit par Jean-Gustave Courcelle-Seneuil, Paris : Guillaumin, 1888, 66. Le texte anglais parle de « three original sources of revenue, and are paid either immediately or mediately from the wages of labour, the profits of stock, or the rent of land », *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*, 3 vol., London: W. Strahan and T. Cadell, 1776, voir éd. Edwin Canann, London: 36, Essex Street WA, 1904, I, Ch. vi, 55.

notion de la valeur-travail et à la différence entre valeur d'échange et prix des marchandises.

Cet évitement s'opère selon plusieurs voies. L'une d'elle est celle de l'école néoclassique dite « marginaliste » de William Stanley Jevons, Carl Menger, Léon Walras et John Hicks, qui lie, sans s'interroger sur la valeur, les prix à la rareté et les « explique » par l'« utilité marginale décroissante ». Une autre voie, celle de l'école keynésienne, se concentre, avec Maynard Keynes et Paul Samuelson, sur l'évaluation de la portée des différentes politiques économiques et se prononce pour une politique de plein-emploi grâce à l'intervention de l'État. Tandis que, prenant le contrepied de cette dernière école, celle de Friedrich von Hayek et Milton Friedman prétend retourner à Adam Smith, mais en se focalisant, sans plus se questionner sur la valeur, sur l'impératif de laisser le marché former librement les prix et en refusant, pour cette raison, l'instauration d'un salaire minimum²⁷. Mais pour toutes ces écoles de pensée, la théorie de la répartition des revenus en rapport avec la contribution des différents facteurs de production est acquise. C'est elle qui sous-tend les conceptions de la comptabilité nationale et l'enseignement de l'économie, donné depuis le secondaire jusqu'aux universités et écoles ou instituts spécialisés.

Cette explication du salaire comme revenu repose sur une fiction. Supposez une économie agraire traditionnelle où trois paysans propriétaires ont décidé de mettre en commun les bras

²⁷ Voir Friedrich Hayek, *La Route de la servitude*, Paris : PUF, éd. « Quadrige », 162.

et les outils et machines dont ils disposent pour assurer la récolte. Après avoir vendu cette dernière sur le marché du bourg, ils se réunissent au bistrot, mettent l'argent gagné commun sur la table et se le répartissent au prorata de l'effort de chacun. Cela a l'air tout simple bien que, même dans ce cas de figure, les choses seraient en pratique matière à palabres sans fin. Mais enfin, nous sommes dans la pure fiction et cela n'entraîne aucune conséquence pratique. C'est cette situation, propre à une société agraire archaïque et disparue, que la théorie de la répartition des revenus – qui varie avec les écoles, en fonction de la clé de répartition choisie –, transpose en fait dans la société capitaliste moderne. Nos trois paysans propriétaires en blouse grise cèdent la place à trois nouveaux personnages : le propriétaire foncier en tenue d'équitation, le propriétaire du capital en haut de forme et l'ouvrier en casquette et bleu de travail, un ouvrier conçu lui aussi comme propriétaire, mais il est vrai, de sa seule force de travail : c'est bien maigre comme propriété, mais propriété quand même²⁸ ! La simple évocation de cette image prouve sa totale irréalité. Et voilà que ces trois compères parviennent à partager le pot commun : le propriétaire foncier prend sa rente, le capitaliste son profit et le travailleur

²⁸ On aboutit, dans l'école néoclassique ou marginaliste, à cette théorie plus que caricaturale : chaque producteur combine librement (!) les facteurs dont il dispose (terre, capital, force de travail) de la manière qui lui rapporte le plus : le fait que les prolétaires, qui sont aujourd'hui plus de la moitié de l'humanité, ne possèdent aucune terre et aucun capital n'est qu'un cas particulier mathématique ($T = 0 + C = 0 + Fdt = x$), et ne change naturellement pas, dans cette optique, les données de la question. Voir à ce sujet John Richard Hicks, *The theory of wages* (1932), ed. London : Palgrave Macmillan, 1963, 15.

son salaire. Naturellement, cela tire à hue et à dia, mais le critère est théoriquement clair : la « juste rémunération » de chacun. On se dispute là-dessus pour savoir comment mettre en pratique ce critère idéal, depuis Platon et Aristote en passant par Thomas d'Aquin, et on n'est pas arrivé à se mettre d'accord, sauf à capituler dans les faits sur la raison du plus fort. Mais nous restons là dans la fiction, où les choses peuvent somme toute s'arranger.

Naturellement, dans la réalité, les choses se passent tout autrement : ni le salarié ni le propriétaire foncier n'attendent la vente de la récolte pour être payés. Bien que leur rapport au capital soit de nature différente, l'un et l'autre sont réglés tout au long du procès de production. La valeur de la force de travail, en particulier, dépend que de celles des marchandises qui comptent dans sa reproduction. Quant à son prix, il oscille autour de la valeur avec les conditions du marché et de la concurrence entre les travailleurs, concurrence qui peut être, dans une certaine mesure surmontée, c'est-à-dire en fonction de la capacité des travailleurs à peser par leur force collective. La théorie de la répartition des revenus rend compte de la marche du capitalisme aussi bien que la théorie de Claude Ptolémée, ou pis encore, la Genèse de la Bible, explique la gravitation universelle et, à plus forte raison, la relativité générale. Son inanité et l'impuissance de ceux qui s'en prévalent pour défendre les classes salariées sont démontrées par le recul de la part du salaire dans la richesse créée depuis quatre décennies, dont il a été mention précédemment²⁹. Remarquons que les

²⁹ Voir plus haut, page 7.

théories scientifiques, du moins dans les sciences de la nature, élaborent des modèles dont la validité tient à leur caractère explicatif des mouvements réels, et ce dans les conditions de mesure permises par l'époque. Mais il est clair que l'économie politique, en tant que « religion du capital »³⁰, se dispense de cette pierre de touche élémentaire de la science et se permet de coller davantage aux préjugés de ses prétendus savants et à leur idéologie qu'à la marche réelle de la société.

Je note à ce propos que c'est en 1965, avec Pierre Lebrun, ancien collaborateur de Léon Jouhaux et alors secrétaire général-adjoint de la CGT, que cette confédération a officiellement adapté la théorie à sa pratique multidécennale de « négociation salariale », en s'alignant sur la théorie libérale de la répartition de revenus, reconnue par la CFDT et par la CGT Force ouvrière (FO), dans un grand élan d'unité syndicale. Je note que le PCF accompagna alors cette évolution en faisant évoluer, avec une hardiesse rare, la théorie marxiste du salaire pour ses propres besoins. Avait alors germé, dans le cerveau fécond de ses théoriciens, l'idée que la valeur de la force dépendant des marchandises nécessaires à sa reproduction, il suffisait, pour augmenter cette valeur, de forcer le patronat à considérer que

³⁰ Je ne retrouve pas, pour cette formule, la référence à Marx, mais je peux citer le pamphlet de Paul Lafargue, *La religion du capital*, Paris : Bibliothèque socialiste, 1887 ; et un fragment inachevé de Walter Benjamin écrit en 1921, *Das Kapitalismus als Religion*, publié en 1985 par Ralph Tiedemann et Hermann Schweppenhäuser et repris dans ses *Gesammelte Schriften*, Frankfurt am Main : Suhrkamp, VI (1991), 100-102. Voir à ce sujet Michel Löwy, « Le capitalisme comme religion : Walter Benjamin et Max Weber, dans *Raisons politiques*, 2006/3 (n° 23), 203-219.

des besoins nouveaux devaient entrer dans la détermination de cette valeur, ce qui devait *ipso facto* l'accroître³¹. Sauf que, si les travailleurs, en attendant patiemment tout d'une négociation mythique, négligent pendant ce temps de resserrer leurs rangs et de cultiver leur force collective, la concurrence entre eux peut faire descendre le prix largement au-dessous de cette valeur ! On prétendait substituer à conviction par l'exercice de la force, l'illusion de la force de conviction d'une belle argumentation. Preuve par neuf, les grandes grèves de 1968, non prévues par les confédérations et démarrées en dehors d'elles. Leur résultat, si l'on se limite au plan du salaire et en particulier du salaire minimum (devenu le SMIC), fut une augmentation dont, au fil de deux décennies de négociations ininterrompues, les confédérations n'avaient pu imaginer l'importance.

Il y a quelque chose de comique dans le fait que FO, classée à longueur des colonnes des journaux dans la catégorie du « syndicalisme réformiste » pour l'opposer à la CGT qui resterait coincée, pour sa part, dans le « syndicalisme contestataire », voire « révolutionnaire », a conservé le but de l'abolition du salariat dans ses statuts. Qu'on en juge : la Confédération lutte, ainsi qu'elle le réaffirme encore dans l'Article 1 de ses statuts, modifiés lors de son Congrès de Lille en 2007, « contre toutes les formes d'exploitation, privées ou

³¹ Voir *Économie et politique*, numéro spécial consacré à la « Démocratie renouvelée, économique et véritable », n^{os} 153-154 & 155 (avril-juin 1967), 151-152.

d'État, pour la disparition du salariat et du patronat³² ». Il est clair que cette mention n'est qu'une sorte de fleur séchée que l'on conserve par simple habitude et qui ne signifie pas grand-chose. Cela veut dire d'autre part que, pour être sérieux, on ne peut même pas parler aujourd'hui de réformisme ouvrier, pas plus pour la CGT et FO que pour la CFDT, du fait que tous acceptent la fameuse théorie de la répartition des revenus qui est la théorie officielle des classes dominantes.

Où est l'utopie ?³³

En novembre 1831, éclatait à Lyon l'insurrection des canuts qui, en tenant la cité pendant trois jours, préfigurait la Commune de Paris de 1871. Présent sur les lieux, un universitaire et homme politique en vue, Saint-Marc Girardin, tirait les leçons de cet événement considérable qui, comme un immense éclair dans la nuit, mettait d'un coup en lumière les ressorts de la société industrielle, dans un article du très gouvernemental *Journal des Débats*, article sans titre mais auquel la postérité confèrera celui de « Les Barbares »³⁴. Il est bon de suivre les articulations du raisonnement qu'il présente et des solutions qu'il propose.

³² Force ouvrière, *Statuts de la Confédération Générale du Travail Force ouvrière*, modifiés lors du XXI^e Congrès, Lille, du 25 au 29 juin 2007, sur le site force-ouvriere.fr.

³³ Je ne fais que reprendre, dans ce paragraphe et le suivant, ma note du 23/01/2017 intitulée « La fin du salariat, vraiment ? », édité dans *Notes au fil du temps* sur mon site personnel, voir http://roland.laffitte.pagesperso-orange.fr/prss_prss_empi_05.htm.

³⁴ *Journal des Débats politiques et littéraires* du 15/12/1832, en ligne sur Gallica.

1. Les classes possédantes ont réellement senti le vent du boulet. Pourtant, concède Girardin, c'est heureux, les canuts ont contenu leur sédition : « Ils se sont trouvés, tout peuple qu'ils étaient, les aristocrates de cette révolution prolétaire, ils ont frustré l'avidité de cette populace qui se pressait derrière eux. Mais une fois n'est pas coutume ; pourraient-ils toujours ce qu'ils ont pu une fois ? »

2. Une sorte de loi d'airain, selon lui, née du fonctionnement des marchés pousse à la misère les ouvriers des entreprises les moins compétitives dans la concurrence généralisée. Que penser alors aujourd'hui, au temps de la globalisation ! Quelle que soit leur commisération et leur compassion pour le sort de leurs travailleurs – et elle est grande, pardi ! –, les chefs d'entreprise ne peuvent satisfaire, sous peine de faillite, les demandes de ces malheureux ouvriers, ce qui peut pousser ces derniers à la rébellion. Ne nous bouchons pas les yeux, pense notre analyste : la révolte se reproduira nécessairement car la misère porte la révolte et que notre société entraîne inévitablement la misère : « La sédition de Lyon a révélé un grave secret, celui de la lutte intestine qui a lieu dans la société entre la classe qui possède et celle qui ne possède pas. Notre « société commerciale et industrielle » – pour dire : capitaliste – « a sa plaie comme toutes les autres sociétés ; cette plaie, ce sont ses ouvriers ». Vient alors la comparaison restée célèbre, celle des prolétaires et des barbares : « Les Barbares qui menacent la société ne sont point au Caucase ni dans les steppes de la Tartarie ; ils sont dans les faubourgs de nos villes manufacturières ; et ces Barbares, il ne

faut point les injurier, ils sont, hélas ! plus à plaindre qu'à blâmer : ils souffrent ; la misère les écrase ».

3. « Comment soutenir la concurrence ? En diminuant le prix de la journée ? Voilà les ouvriers livrés à toutes les tentations de la misère. Fermez-vous votre fabrique ? C'est pis encore pour le repos public ».

4. Que faire dans ces conditions ?

a. « il faut une taxe des pauvres », disent les uns : c'est-à-dire, pour les salariés, des « cotisations sociales » et une « redistribution » par ce que l'on a appelé depuis l'État-providence ; pour les entrepreneurs, des « charges sociales » qui sont autant de handicaps dans la concurrence et un « assistanat » ; et, en tout état de cause, un « filet de sécurité » qui évite aux plus pauvres de mourir de faim, mais avec en contrepartie des formes de tutelle par l'État ;

b « il faut réprimer les séditions d'ouvriers », avancent les autres, « il faut surveiller avec crainte toute cette population aux abois ».

Tout cela est dérisoire, ces politiques ne sont que des « expédients ». La « classe moyenne » – Girardin entend par là : la bourgeoise – doit bien apprécier « sa position. Elle a au-dessous d'elle une population de prolétaires qui s'agite et qui frémit, sans savoir ce qu'elle veut, sans savoir où elle ira ; que lui importe ? Elle est mal. Elle veut changer. C'est là où est le danger de la société moderne c'est de là que peuvent sortir les barbares qui la détruiront. Dans cette position, il est nécessaire que la classe moyenne comprenne bien ses intérêts et le devoir

qu'elle a à remplir. Il faut qu'elle évite avec un égal soin d'être dupe ou d'être cruelle et tyrannique ».

Éviter d'être dupe : la classe moyenne le serait « si, éprise de je ne sais quels principes démagogiques, elle donnait follement des armes et des droits à ses ennemis, si elle laissait entrer le flot des prolétaires dans la garde nationale, dans les institutions municipales, dans les lois électorales, dans tout ce qui est l'État ». Il faudra l'écrasement de la Commune de Paris pour que les prolétaires, qui s'étaient armés pendant les Révolutions de 1830 et 1848 soient désarmés. Ce sera chose faite : le recours aux armes pendant la Résistance de 1940-1944 ne prêtera pas à conséquence du fait de son contrôle à peu près général par les parties prenantes du CNR. Pour ce qui est de la fécondité des droits électoraux, le suffrage universel donné par la II^e République ayant mené au plébiscite et à l'Empire, elle a montré ses limites pour permettre aux prolétaires d'intervenir dans la marche des affaires de la société. Quant à la démocratie parlementaire, les classes dominantes ont fait la preuve, grâce aux multiples filtres des systèmes électoraux, que les fièvres sociales pouvaient être stérilisées en les égarant dans ses marais. Pour elles, de ce côté, tout danger est écarté : à la différence des barbares, l'ennemi que représentent les ouvriers a été gratifié mystifié par l'illusion d'être « reçu dans la place », mais sans pouvoir rien y changer.

Éviter d'être cruelle et tyrannique : « ce serait cruauté et tyrannie que de vouloir élever une barrière insurmontable entre la classe moyenne et les prolétaires, que de nous renfermer dans notre aisance et de les parquer dans leur misère ». Ce que l'on

pratique de nos jours, avec les cités et quartiers ghettos de nos villes, montrés du doigt sous prétexte de regroupements ethniques que les politiques officielles favorisent depuis des décennies.

Donc : « Tout ce qui augmentera le nombre des propriétaires et des industriels, tout ce qui facilitera la division de la propriété et de l'industrie sera salubre à la société moderne. C'est dans cet esprit que la société moderne doit faire des lois. Elle périra par ses prolétaires, si elle ne cherche pas, par tous les moyens possibles, à leur faire une part dans la propriété, ou si elle en fait des citoyens actifs et armés avant d'en avoir fait des propriétaires ».

Ce rêve de Saint-Marc Girardin a mis longtemps à se traduire dans les faits, notamment par la participation des salariés au capital qui fut, dans la tradition du Christianisme social³⁵, « l'idée centrale de la pensée gaullienne »³⁶, mais suivie de peu d'effets. « En 1978, Raymond Barre fit scandale en déclarant : “Les chômeurs n'ont qu'à créer leur entreprise” ; aujourd'hui, cette idée fait l'objet d'un large consensus. La création d'entreprise par les chômeurs apparaît souvent comme la réponse idéale à la montée du chômage et aux besoins de flexibilité des entreprises » : Voilà ce qui coulait il y a vingt ans

³⁵ Voir Pierre Duval, *La doctrine chrétienne de la participation*, Nîmes : Lacour-Ollé, 2016.

³⁶ Jacques Godfrain, « La participation, idée centrale de la pensée gaullienne », dans *Espoir*, n° 125, 2000, article en ligne.

sous la plume d'un apologiste des nouvelles formes d'entreprises³⁷.

Puis le phénomène a grossi de façon démesurée. « Et si l'économie de partage signifiait la fin du salariat ? », se titre une publication économique³⁸ ; « En quoi la fin du salariat va bouleverser nos sociétés ? », s'interroge une autre³⁹. L'ubérisation sur laquelle sont braqués les feux de l'actualité n'est au vrai qu'un des aspects d'un phénomène bien plus large et bien plus profond, permis par la numérisation de l'économie, qui prend les noms les plus variés. Les uns parlent d'économie collaborative, d'autres d'économie à la demande, d'autres encore de capitalisme de plateforme, de *gip economy*⁴⁰, soit « économie à la tâche », etc.⁴¹ Le résultat de ce vaste mouvement est la transformation formelle des salariés en travailleurs dits indépendants, hier autoentrepreneurs et désormais microentrepreneurs. Notre pays compte actuellement 90% de travailleurs salariés, mais l'économiste Jean-Marc Daniel compte que « d'ici à 50 ans, nous allons nous retrouver avec 50% de travailleurs indépendants »⁴². Grégoire Leclercq,

³⁷ Ivan Best dans *La Tribune* du 08/06/2015.

³⁸ *Journal des Débats politiques et littéraires* du 15/12/1832, en ligne sur *Gallica*.

³⁹ Florian Fayolle dans *Challenges* du 11/02/2016.

⁴⁰ Au sens premier le *gip* est une pratique qui conduit tour à tour, dans un groupe musical, chaque artiste à jouer en solo.

⁴¹ Patrick Cingoli, « Ubérisation, turc mécanique [c-à-d automate], économie à la demande : où va le capitalisme de plateforme ? », sur le site *The Conversion*, le 26/08/2016.

⁴² Florian Fayolle, déjà cité.

président de la FEDAE (Fédération des autoentrepreneurs, écrivait il y a quatre ans : « un tiers des travailleurs américains interviendraient déjà en *freelance*, et cette proportion devrait atteindre 40% en 2020⁴³. » Il ne pourrait dire la même chose aujourd'hui où cette évolution est fortement compromise.

Sous ce label trompeur de « travailleurs indépendants », l'entreprise a le beau rôle. Finies les cotisations sociales : le travailleur s'assure lui-même ou ne s'assure pas. Finis les horaires de travail : l'indépendant est « libre » de ses horaires et peut même dépasser le plafond des 48 heures fixées par l'Union européenne que les syndicats d'Europe avaient obtenu au sortir de la première guerre mondiale en 1919. Finie même la journée de 10 heures obtenue par les ouvriers parisiens en février 1848. Finies les grilles de salaire contraignantes et le salaire minimum « qui dissuade d'embaucher ». Fini le Code du travail et les prudhommes, fini le droit du travail, même de plus en plus allégé au bénéfice des entreprises, et les protections « abusives » des salariés, qui font de ces derniers des « assistés » et les dissuadent de travailler. Tous les profits pour l'entreprise, tous les soucis pour les travailleurs prétendument indépendants, ravalés au rang de travailleurs dans l'une des formes les plus précaires, celle des salariés à la tâche apportant leur outil de travail, forme que le mouvement ouvrier avait mis près d'un siècle à bannir par ses luttes et qui revient aujourd'hui à grande échelle.

⁴³ Voir « L'ubérisation : trois leviers, trois facteurs », sur le site *Bfm TV* e 26/01/2016.

Dura lex sed lex

En illuminant la nuit où s'est largement désactivé le mouvement ouvrier et socialiste sous le double effet des répressions brutales et de l'effet anesthésiant des miettes tombées des festins impérialistes, pour reprendre une formule biblique⁴⁴ largement employée pour critiquer il y a un siècle la collusion entre le réformisme ouvrier et les grandes puissances, la crise sanitaire de la covid-19 rappelle tous les rêveurs à la dure réalité.

Elle porte un coup sévère aux travailleurs qui croyaient pouvoir échapper aux tourments du salariat en se faisant micro-entrepreneurs. La contraction brutale de l'activité les a jetés sans prévenir sur le pavé, sans ressources, sans chômage partiel et sans l'aide publique que l'État a réservée aux salariés. Quant aux travailleurs indépendants vieux style, artisans et commençants traditionnels, ils réclament à cor et à cri que l'État, qu'ils accusent de les étouffer par les taxes et charges diverses, se porte à leur secours, mais avec quel argent ? Celui des autres, naturellement.

Il est vrai que l'État vient de déclencher, en Europe occidentale, des procédures d'aide tous azimuts : aides aux entreprises, chômage partiel indemnisé qui a affecté en France 1 million d'entreprises et 12 millions de personnes⁴⁵. Cela fait 40 % des travailleurs qui ont vu d'un coup leurs ressources baisser, et laisse de côté tous ceux qui n'ont reçu aucun secours. Surtout la

⁴⁴ Matthieu, XV, 27.

⁴⁵ Pascal Samama, « Chômage partiel : 12,1 millions de salariés concernés », sur *Bfm éco*, le 06/05/2020.

philosophie de cette « aide » est significative : il s'agit de permettre aux entreprises à repartir au plus vite en préservant leur capacité productive, bref explicitement d'une aide aux entreprises. Les ressources des salariés ne sont pas un objectif, même secondaire, mais une sorte d'avantage collatéral, dérivé. Le pire a été évité pour des millions d'entre eux, mais ils ne touchent pas leur salaire de base intégral et perdent primes et heures supplémentaires. Et dès que l'activité va reprendre et que les entreprises auront plus ou moins récupéré leurs billes, cette aide cessera. Comme des dizaines de milliers d'entre elles feront faillite, et que les autres ne pourront affronter la concurrence qu'au prix de restructurations massives, les salariés vont devoir subir une vague de chômage sans précédent : on commence à les soumettre au chantage : l'emploi contre des baisses de salaire. Pensez qu'aux États-Unis, qui n'a pas les mêmes amortisseurs sociaux que l'Europe, le nombre de chômeurs, qui s'élevait à 5,8 millions de personnes en décembre 2019 est passé à 26 millions en avril 2020⁴⁶. Sachez que même les hôpitaux du pays du « rêve américain » ont alors licencié rien moins qu'un million et demi d'employés, en pleine crise de la covid-19⁴⁷ ! L'érosion des avantages sociaux des salariés européens se produit à un rythme tel que la situation de leurs confrères étasuniens préfigure celle qu'ils devront subir d'ici peu d'années si leur résistance collective n'est pas suffisante. Nous sommes

⁴⁶ Arnaud Leparmentier, « Aux États-Unis, plus de 26 millions de personnes sont désormais au chômage », *Le Monde* du 23/04/2020.

⁴⁷ Gary Joad, « Nearly 1.5 million health care workers laid off in pandemic-fueled jobs massacre », sur *World socialist website*.

dans la situation décrite sans fard par Saint-Marc Girardin : quelles que soient leurs bonnes intentions, la concurrence pousse les entreprises à licencier et du fait de leur perte de pouvoir dans le monde, les vieux États sont en train de liquider les « amortisseurs » mis en place pendant un siècle.

Quand les confédérations syndicales réclament de sauver les emplois sur un site industriel, l'État s'avère impuissant. Quand on a affaire à des milliers de sites, l'affaire est autrement grave. Prenez le cas de Renault qui veut licencier plusieurs milliers de travailleurs et fermer certains sites. C'est ceux qui feront le plus mal qui gagneront au détriment des autres : c'est là que la lutte menée par entreprise par entreprise, voire établissement par établissement, signifie bien division et impuissance collective. Mais il n'est pas possible de redresser si facilement la barre. Il faudra du temps et de gros efforts, mais le moment présent et les années qui viennent sont peut-être une occasion de chercher à organiser une riposte collective et solidaire. Plus que jamais est en effet indispensable une lutte qui renforce les rangs des salariés en combattant la concurrence entre eux :

* pour sauver le maximum d'emplois par le partage du travail et la baisse radicale du temps de travail, au lieu du système qui vise à exiger un surcroît de travail des uns par des heures supplémentaires au détriment de l'embauche des autres. Un phénomène assez piquant. Une Convention citoyenne pour le climat que le gouvernement a mis en place sous de vertueux prétextes mais avec le secret espoir de noyer les revendications populaires dans les demandes d'un panel de citoyens tirés au sort et échappant aux sirènes gauchistes qui entravent le ronron

de la prétendue concertation des corps intermédiaires officiels. Or voici qu'au sein de cette assemblée de citoyens lambda, s'est faite jour la demande de partage du travail, dénoncée dès qu'elle est prononcée par des cohortes d'économistes officiels, sous le forme de la semaine de 28 heures payée 35 ! Même si la proposition n'a finalement pas été retenue – on imagine les pressions subies par les membres de cette Commission –, 35 % d'entre eux s'y sont finalement montrés favorables jusqu'au bout. Allons-nous retourner au temps où un collectif de travailleurs montrait, il y plus de quarante ans, qu'il était possible de travailler 2 heures par jour ?⁴⁸

* pour assurer des ressources à tous, chômeurs comme employés, salariés licenciés, jeunes nouvellement venus, ou ex-travailleurs indépendants, traditionnels ou nouvelle formule, lesquels comptent par millions.

Notre pays, comme les autres pays d'Europe et d'Amérique du Nord, est emporté aujourd'hui dans un mouvement irréversible des classes dirigeantes de reprendre aux classes laborieuses les avantages de celles-ci ont obtenus sous le triple effet de leurs luttes collectives, de la peur des classes dominantes pour une révolution sociale et des possibilités offertes par la domination du monde entier. Mais cette époque est révolue et les classes laborieuses de ces pays en sort avec une capacité de résistance considérablement amoindrie par la division de leurs rangs et l'idée que l'on peut éviter la lutte collective.

⁴⁸ Adret, *Travailler deux heures par jour*, Paris : Seuil, 1977.

La crise actuelle vient de compléter la démonstration par les faits de l'utopie bourgeoise formulée il y a près de deux-cent ans par Saint-Marc Girardin de la transformation des prolétaires en propriétaires. Elle ouvre une période où les faits vont se charger de fournir des preuves toujours plus fortes que le mouvement ouvrier, longtemps endormi par ses dirigeants et par le rêve de pouvoir éviter la lutte, des preuves du besoin de la politique que Karl Marx formulait ainsi il y a un siècle et demi en conclusion de l'une de ses conférences à l'Association Internationale des Travailleurs : « Les syndicats agissent utilement en tant que centres de résistance aux empiétements du capital. Ils manquent en partie leur but dès qu'ils font un emploi peu judicieux de leur puissance. Ils manquent entièrement leur but dès qu'ils se bornent à une guerre d'escarmouches contre les effets du régime existant, au lieu de travailler en même temps à sa transformation et de se servir de leur force organisée comme d'un levier pour l'émancipation définitive de la classe travailleuse, c'est-à-dire pour *l'abolition définitive du salariat*⁴⁹ ».

Transformation des salariés en propriétaires ou abolition du salariat ?

Si la suppression du salariat comme esclavage moderne et dernière forme historique de l'exploitation de l'homme par l'homme a très tôt été retenue par le mouvement ouvrier et socialiste, celle du patronat, affirmée comme sa contrepartie

⁴⁹ Karl Marx, *Salaires, prix, profits*, Paris : V. Giard et E. Brière, 1912, en ligne sur *Wikisource*, section XIV, 101

dans le Congrès d'Amiens laissait indéterminée la consistance de l'« association », et laissait possible aussi bien l'« appropriation collective des moyens de production », chère aux marxistes, que les différentes formes de coopérativisme et de mutualisme chères aux courants anarchistes et proudhoniens. Ce n'est pas une question facile, surtout après la déplorable expérience du mensonge du « socialisme réel » en Russie et son univers politique concentrationnaire qui a jeté sur les buts du socialisme et du communisme une ombre hideuse. Mais en fait, tout reste à imaginer en matière de contenu de l'« association » par laquelle le mouvement ouvrier et socialiste a voulu dès le début remplacer la propriété des moyens de production.

Il est toutefois remarquable qu'à l'heure de l'informatique, les grands dénonciateurs de la planification étatique du capitalisme, qui ne saurait non plus être en soi qualifiée de socialisme, ont laissé les mains libres à des grands groupes privés internationaux. Ces derniers, dont les figures de proue sont les Gafam étatsuniens et leurs concurrents chinois, ont déjà réalisé la socialisation mondiale de la production à des degrés jamais atteints, au point de tenir la dragée haute aux États les plus puissants. Selon l'ONG Oxfam, « Les milliardaires du monde entier, c'est-à-dire seulement 2 153 personnes, possèdent plus de richesses que 4,6 milliards de personnes, soit 60 % de la population mondiale.⁵⁰ ». Songez que ce phénomène de concentration se poursuit déjà à une vitesse galopante, et que la crise sanitaire actuelle, en accentuant encore les tendances qui

⁵⁰ Oxfam, « Davos 2020 : Nouveau rapport d'Oxfam sur les inégalités mondiales », sur le site de l'ONG, le 13/01/2020.

se développent dans la société, va encore l'accroître. Cette concentration à l'échelle internationale, qui est une marque de socialisation des moyens de production et d'échanges, rapproche d'autant l'humanité d'une prise en mains collective effective de ses activités à l'échelle planétaire. Il est clair que le chemin pour y parvenir est long et semé d'embûches, mais la simple énonciation de cette réalité devrait constituer, pour les forces socialistes qui sont aujourd'hui au plus mal, faibles et en miettes dans les différents pays et plus encore à l'échelle internationale, être une raison de prendre des forces.

Le fait que tout soit à inventer n'est pas une raison pour penser un avenir impossible et rester dans les rails du capitalisme qui broie la grande masse des humains et détruit la nature. Entre l'utopie bourgeoise de Saint-Marc Girardin de transformer les prolétaires et propriétaires, et la conception de l'abolition du salariat de la propriété des moyens de production, l'avenir est à la seconde proposition.